

Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice, sur des indices si légers qu'un citoyen, qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose, passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine vertueuse peut entendre quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence, et de son courage. *Vous m'avez toujours élevée, dit-elle; de simple demoiselle vous me fîtes marquise, de marquise reine, et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte.* Enfin Anne de Boulen passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par-là déclara bâtarde sa fille *Elisabeth*, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille *Marie*.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine,
il